



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

RAPPORT ANNUEL

2004

Adresse : Dorigny, CH - 1015 Lausanne
Tél. : 021/692 49 11 / Fax : 021/692 49 49

Home page : www.isdc.ch
E-Mail : secretariat.isdc-dfjp@unil.ch

TABLE DES MATIÈRES

En bref	3
I. Les activités scientifiques de l'Institut	4
1. Consultations	4
1.1 Avis établis à l'intention de la Confédération	5
1.2 Avis établis pour des autorités cantonales.....	5
1.3 Avis établis pour des avocats et des particuliers	6
1.4 Avis établis pour des mandants étrangers et pour des organisations internationales	7
2. Manifestations scientifiques	7
3. Recherche	8
4. Publications	8
II. Bibliothèque	10
1. Faits marquants.....	10
2. Acquisitions	10
3. Catalogage	11
4. Périodiques.....	12
5. Services au public : lecteurs, service de référence, prêt interbibliothèques et fourniture de documents.....	13
6. Centre de documentation européenne.....	15
III. Site WEB	15
IV. Relations extérieures, boursiers et séjours de recherche.....	17
1. Relations avec les pays d'Europe centrale et orientale	17
2. Relations avec d'autres pays	17
3. Relations avec les Facultés de droit suisses	18
4. Relations avec diverses institutions	19
5. Boursiers	20
6. Séjours de recherche	21
V. Conseil et Comité de l'Institut	22
1. Réforme de l'Institut	22
2. Conseil.....	23
3. Comité	24
VI. Personnel	24
1. Direction	24
2. Personnel	25
3. Stagiaires.....	25
4. Commission du personnel.....	25
5. Egalité des chances	26
VII. Finances et organisation.....	26
1. Finances	26
2. Exploitation	27
3. Informatique.....	27
Annexes	29

EN BREF

L'Institut a connu une année paradoxale. En effet, bien qu'exposé à un environnement politique plus difficile, jamais l'Institut n'a rendu autant d'avis de droit, jamais autant d'ouvrages ne sont parus dans sa collection, jamais enfin autant de demandes de bourses n'ont été enregistrées. Ces signes de vitalité sont encourageants et démontrent que détermination et engagement permettent de faire face aux difficultés.

Cela dit, plus de vingt ans après sa création, l'Institut se remet en question. Il a entamé un processus de réexamen en profondeur de sa mission, de son statut et de son financement. Dans cette perspective, des focus sessions ont été organisées dans les principales villes suisses afin de déterminer les attentes actuelles et futures des utilisateurs des services de l'Institut, qu'ils proviennent des milieux académiques ou de la recherche. Elles ont notamment révélé que si les utilisateurs sont globalement satisfaits, voire très satisfaits de ses prestations, l'Institut souffre d'un déficit certain de visibilité ; en outre à l'heure des nouvelles technologies, un effort significatif doit être produit pour offrir des services à distance.

La fréquentation toujours plus élevée du site web (www.isdc.ch) témoigne d'ailleurs de l'importance qui est attachée à la présence virtuelle. Cela dit, une présence physique demeure essentielle : ainsi l'Institut a développé son service de référence pour mieux assister les usagers dans leurs recherches. Avec succès, puisque le nombre des visiteurs de la bibliothèque est en hausse.

I. LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DE L'INSTITUT

1. CONSULTATIONS

L'Institut a reçu 180 demandes d'avis de droit, ce qui représente une augmentation sensible de 24 demandes (14%) par rapport à l'année précédente. A ce chiffre s'ajoutent 3 demandes de compléments concernant des avis établis une ou plusieurs années auparavant.

On trouvera dans les tableaux 1 à 4 (cf. annexe A) des indications statistiques sur l'origine des demandes, sur les domaines juridiques traités et sur les principaux pays concernés. En comparaison avec les années précédentes,¹ ces informations appellent les commentaires suivants :

Comme déjà constaté en 2003, l'éventail des droits nationaux concernés par un avis de droit reste très large en englobant l'ensemble des pays européens, tant les Etats de l'Europe des vingt-cinq, que les anciennes républiques soviétiques (Ukraine, Russie), que les Etats des Balkans (Serbie, Kosovo, Bosnie-Herzégovine). S'y ajoutent des demandes sur le droit de pays moins accessibles tels l'Iran, la Syrie, la Gambie, la Libye, l'Ethiopie, le Sri Lanka, la Somalie ou l'Angola. L'Institut a également élaboré un nombre significatif d'études comparatives englobant au moins trois pays à la fois (27 avis).

Un regain d'intérêt a été constaté pour les pays d'Europe occidentale, où les demandes isolées et comparatives sont en nette augmentation. C'est ainsi le cas de l'Allemagne (qui passe de 14 demandes en 2003 à 24 demandes en 2004), de la France (28 demandes contre 15 en 2003), l'Italie (27 contre 14 en 2003), de la Belgique (9 contre 6) et des Pays-Bas (15 contre 6).

Une classification par ordre juridique recense 57 consultations relatives aux pays de *common law* (dont 15 concernaient les Etats-Unis) et 26 relatives aux pays de droit musulman.

En ce qui concerne l'origine des demandes, on relèvera que la structure de la clientèle varie peu d'une année à l'autre : 43% des demandes émanent d'études d'avocats ou de notaires (78 avis) alors que les autorités cantonales et fédérales sollicitent 36% des avis (64 avis). La croissance des demandes en provenance de l'étranger se confirme avec 16 avis en 2004, dont deux du *Conseil de l'Europe*, une de la *Commission de l'Union européenne*, huit en provenance du Liechtenstein.

¹ Par souci d'homogénéité, les statistiques ne prennent en considération que les demandes reçues en 2004 (autrement dit, ont été laissées de côté les demandes datant de 2003 mais traitées en 2004).

S'agissant des matières traitées, le droit privé reste prédominant, notamment le droit de la famille, le droit des successions, le droit international privé. Une demande accrue d'avis en droit commercial, particulièrement relatifs aux transferts de sociétés vers la Suisse (7 avis), a également été constatée.

1.1 Avis établis à l'intention de la Confédération

Comme chaque année, l'Institut a été appelé à fournir des études comparatives à diverses institutions fédérales. Leur nombre est à la fois croissant (passant de 17 avis en 2003 à 27 avis en 2004) et d'ampleur plus vaste, le nombre de pays étudiés étant plus important. L'*Office fédéral de la justice* a notamment commandité des études sur des sujets aussi variés que l'âge de la majorité civile en droit iranien, les dispositifs d'aide aux victimes, les analyses génétiques humaines, ou la lutte contre l'endettement dans l'agriculture.

Dans le domaine du droit aérien, une étude a permis d'établir les modes d'indemnisation des nuisances sonores pour riverains d'aéroport dans les pays limitrophes de la Suisse. De façon similaire, les *Services du Parlement* ont sollicité une étude sur le droit de l'environnement dans les pays limitrophes de la Suisse et aux Etats-Unis.

Parmi les grandes études comparatives, il importe de mentionner une étude effectuée pour l'*Office fédéral du sport* sur la réglementation de la profession des guides de montagne et de l'offre commerciale des autres activités sportives dangereuses. Les *Services du Parlement* ont, de leur côté, commandé une étude sur la réglementation de la profession de professeur de ski. Une étude comparative de la formation des avocats dans l'Europe des quinze a également été établie pour l'*Office fédéral de la justice*. La *Commission juridique du Conseil National* a par ailleurs sollicité un avis sur le droit de garde dans l'Europe des vingt-cinq en vue de la révision de l'article 144 du Code civil suisse.

Un nombre croissant d'avis a été effectué dans le domaine pénal, concernant les conditions du suivi policier sur Internet, le statut du procureur dans les pays limitrophes de la Suisse, la traite des êtres humains dans l'Europe des quinze, l'escroquerie et le détournement de fonds en Russie, la prévention du financement du terrorisme dans l'Europe des quinze ou la réglementation des entreprises de sécurité.

Enfin, une étude a été rendue sur la détention des requérants d'asile dans les pays scandinaves et la Hollande.

1.2 Avis établis pour des autorités cantonales

Comme chaque année, les questions de droit de la famille ont été très nombreuses concernant des thèmes aussi variés que les obligations alimentaires après divorce en Floride et au Portugal, la

polygamie en Gambie, les conditions de litispendance d'un divorce dans divers pays des Balkans, l'action en désaveu de filiation en Allemagne et au Brésil, l'autorité parentale au Congo, au Nigeria, en Angola, en Côte d'Ivoire ou au Ghana, le nom de l'enfant né hors mariage au Portugal, l'adoption en Ethiopie, l'enlèvement international d'enfants en Malaisie, la protection des enfants aux Philippines. S'y ajoutent les questions de droit international de la famille, tels le droit applicable ou la reconnaissance en Suisse d'un jugement jordanien.

De nombreux avis ont également été établis en droit des successions, notamment sur le régime juridique de l'assurance vie en Italie ou le droit d'information des héritiers.

Quelques avis ont été livrés en droit pénal : les sanctions du viol en Thaïlande, les peines et la prescription de l'excision féminine en Malaisie, les sanctions de la pornographie au Brésil, les peines applicables aux coups et blessures au Cameroun, l'exportation de champignons psychotropes aux Pays-Bas ou le trafic de drogue en Suède.

1.3 Avis établis pour des avocats et des particuliers

Les questions de droit de la famille ont été fréquentes : les conditions de validité du mariage aux Etats-Unis et au Kosovo, la liquidation du régime matrimonial aux Pays-Bas, en Jordanie et en France, la tutelle en Espagne, l'action en désaveu de filiation en Italie, l'autorité parentale en Suède, l'enlèvement international d'enfants en Iran et en Syrie. Ajoutons les questions de droit international de la famille, tels le droit applicable aux régimes matrimoniaux en Italie ou les conditions de reconnaissance d'un jugement de divorce en Italie et au Maroc.

En droit des successions, les questions ont notamment porté sur : les conditions de légitimation des héritiers au Laos, la réserve successorale à Chypre, la succession légale au Pérou et l'indivision successorale en Belgique.

Les questions de transferts de sociétés étrangères en Suisse ont été particulièrement nombreuses en 2004 (7 avis), venant de pays aussi divers que les Bermudes, les Iles Cayman, l'Allemagne, aux Etats-Unis (Delaware), alors que les demandes en droit des obligations et en droit commercial restent stables. Des avis ont pu être rédigés sur l'action récursoire des assureurs en droit anglais, la vente mobilière en droit turc, la propriété foncière en Turquie, la responsabilité du fait des animaux dans l'Europe des quinze, la réglementation des *vanity numbers* dans les pays limitrophes, ou l'enrichissement sans cause à Hongkong.

Dans le domaine du droit pénal, les avis ont porté sur des sujets tels que le blanchiment d'argent en Russie ou la peine de mort à Taiwan.

1.4 Avis établis pour des mandants étrangers et pour des organisations internationales

Pour le compte du *Conseil de l'Europe (Commission européenne contre le racisme et l'intolérance)*, l'Institut a procédé à une mise à jour partielle de son étude de 1997 sur les instruments juridiques destinés à lutter contre le racisme et la discrimination. Cette année, la mise à jour s'est concentrée sur les pays suivants : Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Italie, Lituanie, Luxembourg et Roumanie.

Le *Conseil de l'Europe* a également commandé une étude de grande envergure sur les régimes juridiques et les pratiques des quarante-cinq pays membres en matière de visas de séjour de moins de trois mois.

La Principauté du Liechtenstein a également fait appel à l'Institut, soit pour des études comparatives, telle une étude sur la faculté de modifier le but d'une fondation aux Iles Vierges Britanniques, à Jersey, à Guernesey, à Singapour, au Panama et au Luxembourg, soit pour des questions de droit privé au cours d'un procès (7 avis). Un avis a également été établi pour le tribunal de Vienne (Autriche) sur les droits des sociétés américain et saoudien.

Enfin, l'Institut a remporté un appel d'offres de la *Commission de l'Union Européenne* pour une étude comparative des réglementations des jeux de hasard dans les vingt-cinq pays membres de l'Union. Cette étude, qui sera achevée en novembre 2005, permettra de montrer les obstacles économiques et juridiques à la libre circulation dans le cadre des jeux de hasard. Elle servira de base à une éventuelle harmonisation européenne des réglementations des jeux de hasard.

2. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

- 2.1** Le 5 mars, s'est déroulée à l'Institut la *Seizième journée de droit international privé* ; elle était consacrée au thème des *Partenariats enregistrés en Europe* sous l'angle du droit international privé allemand, anglais, hollandais, espagnol, français, belge, suisse et des pays nordiques. Les travaux ont mis en lumière les difficultés à trouver des solutions uniformes.
- 2.2** Le 23 avril, l'Institut a abrité un colloque sur *L'effectivité des droits de l'homme dans les organisations internationales*, organisé par la Faculté de droit de l'*Université de Lausanne* et présidé par M. Mathias Krafft, ancien membre du Comité et du Conseil de l'Institut.
- 2.3** Les 10 et 11 novembre, l'Institut a organisé conjointement avec le *DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies de l'Université de Lausanne*, un colloque in-

ternational intitulé *L'individu face aux nouvelles technologies*. Faisant appel à des experts suisses et étrangers (Allemagne, France, Irlande et Etats-Unis), il a abordé des questions d'ordre éthique et juridique liées à l'identification et au suivi des activités des individus ainsi qu'à la sauvegarde des droits fondamentaux des citoyens.

3. RECHERCHE

Sur le plan de la recherche, on relèvera avant tout l'achèvement du vaste projet d'étude sur le jeu en ligne. Débutée en 2001, la recherche, qui dépasse le simple état des lieux des régimes juridiques nationaux en la matière, s'est concentrée sur l'analyse de l'efficacité de restrictions nationales dans un contexte de communications sans frontières. On relèvera que de nombreuses institutions (associations internationales de maisons de jeux, Institut d'informatique de l'Université de Lausanne, Commission d'experts chargée de la révision de la loi sur les loteries et paris, Commission fédérale des jeux) ont été associées aux travaux. Enfin, le colloque international organisé en février 2003 et rassemblant des représentants des autorités nationales de régulation et des dirigeants de l'industrie du jeu a richement alimenté la réflexion des juristes de l'Institut. Le résultat de ces travaux a fait l'objet d'un ouvrage original – le premier sur le sujet – qui a été publié dans la collection de l'Institut (cf. *infra* 4.2).

En outre, l'Institut s'est attaché à accroître sa notoriété internationale par la mise au point d'un outil de communication scientifique régulier (*ISDC's Letter*, cf. *infra* 4.1), à l'avenir doublée de la publication sur son site d'articles de fond.

La direction a également accepté la prise en charge d'une chronique périodique de droit comparé des procédures collectives dans le *Bulletin des poursuites et faillites*.

4. PUBLICATIONS

4.1 L'Institut a créé deux bulletins d'information :

- l'un intitulé [ISDC's Letter](http://www.isdc.ch/fr/publications.asp/4-0-13393-5-4-0/), diffusé électroniquement sur son site et paraissant en version française² et allemande³ ; cette *newsletter* bimestrielle, lancée en novembre, se veut un trait d'union entre l'Institut et son cercle toujours plus large d'intéressés ; elle informe ses lecteurs sur les derniers développements législatifs et jurisprudentiels hors

² <http://www.isdc.ch/fr/publications.asp/4-0-13393-5-4-0/>
³ <http://www.isdc.ch/de/publications.asp/4-0-13394-5-4-0/>

des frontières suisses et les tient au courant des actualités de l'Institut et de sa bibliothèque ;

- l'autre, [EU News : Click & Read](#) (cf. aussi *infra* II, 6), lettre d'information sur l'actualité du droit communautaire.

4.2 La collection des *Publications de l'Institut suisse de droit comparé* s'est enrichie de quatre volumes :

- Le **volume 47** est le fruit du projet de recherche mené par l'Institut sur la base du mandat que lui a confié le Conseil (cf. Rapports annuels 2000 & 2003, I, 3) ; il porte le titre suivant : *Cross-Border Gambling on the Internet : Challenging National and International Law*.
- Suite au colloque organisé à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'Institut en octobre 2002 (cf. Rapport annuel 2002, I, 2), les rapports présentés lors de cette manifestation ont été rassemblés dans le **volume 48** : *Impérialisme et chauvinisme juridique = Imperialism and Chauvinism in the Law*.
- Le **volume 49** rassemble les actes de la XVI^{ème} Journée du droit international privé (cf. *supra* I, 2, 2.1) traitant des *Aspects de droit international privé des partenariats enregistrés en Europe*.
- Enfin, le **volume 50** présente les actes du colloque international tenu à l'Institut en novembre 2003 et co-organisé avec le *Centre du droit de l'art de Genève*, sur *La liberté de l'art et indépendance de l'artiste = Kunstfreiheit und Unabhängigkeit der Kunstschaffenden* (cf. Rapport annuel 2003, I, 2, 2.8).

4.3 La série des *Recueils d'avis rendus* par l'Institut s'est enrichie d'un nouveau cahier (no 10), traitant de *l'Autonomie de la volonté en droit international privé*.

4.4 En coopération avec *Kluwer Law International* (ci-après *KLI*), l'Institut a publié le volume V (2003) du *Yearbook of Private International Law*. Vu le retrait de *KLI*, cette publication sera à l'avenir publiée par *Sellier European Law Publishers*. A cette occasion, le comité scientifique alors composé de MM. Petar Sarcevic, professeur à l'*Université de Rijeka* (Croatie), ancien collaborateur scientifique de l'Institut et Paul Volken, professeur à l'*Université de Fribourg*, s'adjoindra la collaboration de M. Andrea Bonomi, professeur à l'*Université de Lausanne*, ancien collaborateur scientifique de l'Institut.

II. BIBLIOTHÈQUE

1. FAITS MARQUANTS

Pour mieux répondre aux besoins des visiteurs et utilisateurs de la bibliothèque, le service de référence se trouve désormais intégré à la zone de la réception, endroit visible, bien indiqué et facile d'accès. Ce nouvel aménagement n'a pas tardé à être unanimement apprécié, à en juger par les échos positifs de nombreux chercheurs et les statistiques des activités de ce service.

Dans le courant de l'été, une enquête a été menée auprès des usagers de la bibliothèque. Tout nouveau visiteur a été prié de remplir un questionnaire, dont les résultats révèlent une grande satisfaction globale pour la qualité des collections, la disponibilité du personnel et une atmosphère propice à la recherche. En revanche, les horaires ont été jugés insuffisants, notamment en raison de la fermeture les soirs et les week-ends.

Une autre constatation mérite d'être relevée : les usagers, quand ils en ont le choix, privilégient l'accès électronique au support papier.

Pour tenir compte de cette tendance, l'offre en ressources électroniques a continué à s'étoffer. Un accès académique à la banque de données *Lexis-Nexis* a pu être obtenu grâce à la participation de la bibliothèque au *Consortium des bibliothèques universitaires suisses*, d'autres licences ont été négociées directement. Les chercheurs ont ainsi la possibilité de consulter quelque 900 titres de périodiques et une vingtaine de banques de données en ligne.

2. ACQUISITIONS

Le service des acquisitions a consacré beaucoup de temps à la préparation de deux importants dossiers, d'une part l'intégration des acquisitions dans le catalogue local vaudois et d'autre part la gestion automatisée des publications en séries, publications sur feuillets mobiles et CD-ROM dans le système VIRTUA. Le travail en production a commencé début décembre et bien qu'il soit encore trop tôt pour en faire le bilan, il est d'ores et déjà permis de penser qu'une étape importante a été franchie. En effet, l'intégration de la gestion automatisée des commandes et des suites dans le catalogue permettra non seulement de rationaliser le travail bibliothéconomique mais aussi d'offrir à nos utilisateurs une meilleure visibilité de nos collections.

En collaboration avec le service administratif, le service des acquisitions gère le budget de l'ensemble de la bibliothèque. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des dépenses en 2004:

	2004	2003
Montant des dépenses	1'238'427	1'136'604
Service des acquisitions		
a) Monographies	33 %	30 %
b) Publications en série, feuillets mobiles, CD-ROM	34 %	36 %
Service des périodiques	32 %	33 %
Frais administratifs (transports etc.)	1 %	2 %

Les tableaux suivants montrent la répartition des dépenses au sein du service des acquisitions :

a) Achats de monographies (représentent 49 % des dépenses du service des acquisitions)

	2004	2003
Nombre de commandes monographiques	4'383 titres	3'901 titres
Prix moyen d'un livre	CHF 96.26	CHF 93.67

b) Ordres permanents (représentent 51 % des dépenses du service des acquisitions)

	2004	2003
Collections et publications en série	505 titres	506 titres
Publications sur feuillets mobiles	329 titres	332 titres
CD-ROM	12 titres	17 titres

3. CATALOGAGE

Cette année, en sus du catalogage des nouvelles acquisitions, le service de catalogage a mis un grand accent sur le traitement des ouvrages en langue arabe. La collection de droit musulman, alimentée par des achats ponctuels en grande quantité, s'est en effet beaucoup élargie cette année. Afin d'absorber plus rapidement le nombre d'ouvrages en attente, la bibliothèque a accueilli et formé une stagiaire arabophone de juin à août (cf. *infra* VI, 3.1).

De plus, le service de catalogage participe désormais à la *Bibliographie juridique suisse* : il fournit des notices analytiques des contributions suisses parues dans les périodiques auxquels la bibliothèque est abonnée.

	2004	2003
Total des titres catalogués	7304	6462
Nouvelles notices dans Virtua	6869	5282

4. PÉRIODIQUES

Cette année encore, le service des périodiques a poursuivi son effort d'acquisition de ressources électroniques. Cette orientation reflète l'intérêt croissant des usagers pour ce type de support à valeur ajoutée. La collection de périodiques juridiques en ligne est forte de presque 900 titres. Elle est devenue un élément incontournable de toute recherche.

Dans cette perspective, le service a développé l'accès à de nouvelles banques de données juridiques. Après *HeinOnline* en 2003, c'est une licence au produit *SwetsWise Online Content* qui a été négociée, et qui permet d'accéder en ligne aux tables des matières d'environ 1000 revues juridiques.

A signaler encore, l'acquisition de produits spécialisés dans les juridictions nationales, tels que le *JurisClasseur* en ligne, qui permet d'accéder au texte intégral d'une grande partie de la jurisprudence française, ainsi qu'à un certain nombre de revues et de références de doctrine ; enfin, on relèvera qu'il est désormais possible d'accéder à *Westlaw Allemagne* et *Westlaw Espagne*.

A ces abonnements contractés par l'Institut s'ajoute l'accès académique à la banque de données *LexisNexis*, obtenu grâce à la participation de l'Institut au *Consortium des bibliothèques universitaires suisses*.

Cette année l'exercice de veille a eu pour objet la biométrie. Cette veille s'est concrétisée par la production d'une revue bimensuelle d'actualité scientifique destinée à un groupe de travail réunissant des experts de l'*Université* et de l'*Ecole polytechnique fédérale de Lausanne*.

Total des abonnements papier: 1'725 (2003: 1'743)
Nouveaux abonnements: 15
Abonnements annulés: 1
Titres ne paraissant plus: 32

Revue électronique	2004	2003
Total des titres (à l'exclusion des titres disponibles via les banques de données)	880	643
Titres en libre accès et gratuits	488	449
Titres en accès restreint et payant	392	194

Dépenses	2004	2003
Dépenses (coûts de reliure à l'extérieur inclus)	366'781.30	359'713.15
Dépenses pour les ressources électroniques (de type <i>banques de données</i> , et certains <i>périodiques payants</i>) *	35'594.85	
TOTAL des dépenses	402'376.15	

*) font l'objet d'une rubrique séparée depuis cette année

Reliure	2004	2003
Dépenses (incluses dans le tableau précédent)	32'674.60	29'212.05
Prix moyen d'un volume relié à l'extérieur.	45.80	45.15
Nombre de volumes reliés à l'extérieur	713	647
Nombre de volumes reliés à l'Institut	591	650

5. SERVICES AU PUBLIC : LECTEURS, SERVICE DE RÉFÉRENCE, PRÊT INTERBIBLIOTHÈQUES ET FOURNITURE DE DOCUMENTS

5.1 Lecteurs

	2004	2003
Cartes d'accès à la bibliothèque délivrées	224	109
Entrées de lecteurs occasionnels	2'213	2'306

La nette augmentation de cartes délivrées cette année s'explique par un plus grand nombre d'étudiants venus consulter les collections de la bibliothèque pour leurs travaux ; il s'agissait notamment des étudiants inscrits à l'*Université de Lausanne* pour les cours de droit allemand (deux semestres), du post-grade européen (deux semestres) et du droit américain (semestre d'hiver).

5.2 Service de référence

Intégré à l'aménagement de la nouvelle réception au début de l'année, ce service a considérablement amélioré sa visibilité et vu le nombre des demandes proportionnellement augmenté. L'équipe a répondu ainsi à plus de 1'250 demandes en 2004 (500 en 2003) et s'est chargée de l'accueil de tous les nouveaux utilisateurs de la bibliothèque (lecteurs, visiteurs et boursiers).

En parallèle à cette activité d'orientation, de réponses ponctuelles et d'aide à la recherche dans la bibliothèque, ce service a également produit des listes de références bibliographiques en réponse à des demandes parvenues de l'extérieur par courrier ou provenant des collaborateurs de l'Institut.

5.3 Prêt interbibliothèques

Caractérisé par le même souci d'ouverture qui a animé l'ensemble des services au public de la bibliothèque tout au long de cette année, ce service a également intensifié son activité avec plus d'un millier de transactions effectuées.

Le prêt de nos ouvrages à d'autres bibliothèques s'élève à 465 en 2004 (275 en 2003). Le nombre de demandes de photocopies a atteint 391 en 2004 (contre 305 en 2003).

A travers les multiples demandes de thèses et de photocopies (134 et 112), le service a étoffé son réseau de collaborations ; celui-ci compte près d'une centaine de bibliothèques suisses et étrangères.

5.4 Fourniture de documents

Provenance des demandes	2004	2003
Avocats et personnes privées	31	46
Services de la Confédération	3	14
Autorités cantonales	3	12
Total	37	72

En outre, nous avons fourni une vingtaine de réponses gratuites à des questions provenant en grande partie de l'étranger.

On constate une diminution des demandes par rapport à l'année 2003. Cette diminution peut avoir son origine dans l'augmentation des visites de notre site web et en particulier les rubriques de la *Bibliothèque* et le *Droit en ligne*.

6. CENTRE DE DOCUMENTATION EUROPÉENNE

L'année 2004 a été marquée par le lancement sur le site web de l'Institut, d'une lettre d'information, [EU News : Click & Read](#), relative à l'actualité du droit communautaire et plus particulièrement aux relations entre l'Union européenne et la Suisse. Elle a été diffusée à un large public cible auprès duquel la parution des deux premiers numéros a déjà suscité un grand intérêt.

La fréquentation du Centre de documentation européenne (ci-après CDE) est toujours élevée. On relève notamment une nette augmentation des renseignements aux lecteurs ; de même, la responsable du CDE a donné un cours sur la recherche des documents communautaires sur Internet aux étudiants du *postgrade de droit européen* de la Faculté de droit à l'*Université de Lausanne*.

Nouveaux titres acquis	2004	2003
Monographies	432	673
Périodiques	50	39

III. SITE WEB

L'Institut a procédé à une refonte de la conception de son site. Depuis le mois de septembre le nouveau site est pleinement opérationnel. Ce dernier a été élaboré avec comme objectifs principaux :

- *Faciliter la navigation.* A cet effet, un certain nombre de rubriques principales ont été créées, ce qui permet au visiteur de retrouver l'information qu'il recherche d'une manière simple et rapide. En outre, un moteur de recherche y a été intégré.
- *Permettre le développement du contenu du site.* Le nouveau site a été élaboré de manière à permettre non seulement d'introduire des liens vers d'autres sites, mais aussi d'incorporer les publications en ligne de l'Institut.

Au cours du mois de novembre, deux publications en ligne ont été intégrées au site :

- [EU News : Click & Read](#), dans la rubrique *Droit européen-CDE* (cf. *supra* II, 6) ;
- [ISDC's Letter](#) dans la rubrique *Publications* (cf. *supra* I, 4.1).

En ce qui concerne les statistiques de fréquentation du site, elles sont disponibles pour le mois de janvier au mois de mai (ancien site) et pour le mois de septembre au mois de décembre (nouveau site). Pour les mois de juin à août le nouveau site était en ligne, mais nécessitant des interventions régulières de la société Arcantel et des collaborateurs de l'Institut. Par conséquent les statistiques de fréquentation du site pour ces trois mois en sont fortement influencées.

Il faut souligner que pour les mois de janvier à mai et les mois de septembre à décembre⁴ le nombre de visites a augmenté de plus de 3% par rapport à la même période en 2003. Les rubriques le plus visitées sont (par ordre décroissant) : la *Bibliothèque*, *l'Institut en bref* et *Consultation juridique*, puis *Droit en ligne* et *Droit européen – CDE*.

Enfin les visites provenaient principalement de :

Pays	Nombre de visites
Suisse	43779
Allemagne	7550
France	6923
Italie	3867
Espagne	1985
Pays-Bas	1893
Grande-Bretagne	1461
Belgique	1341
Canada	1132
Brésil	895
Autriche	825
Roumanie	542
Portugal	420
Pologne	394
USA (.com, .net, .edu, etc.)	41059

⁴ Le nombre de visites pour le mois de décembre a été extrapolé sur la base de la moyenne des mois de septembre, octobre et novembre.

IV. RELATIONS EXTERIEURES, BOURSIERS ET SÉJOURS DE RECHERCHE

1. RELATIONS AVEC LES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

- 1.1 L'Institut a reçu la visite du président du *Tribunal suprême d'arbitrage d'Ukraine*, M. Prytyka, le 31 mars. Celui-ci a fait don à la bibliothèque de l'Institut d'une vingtaine d'ouvrages.
- 1.2 Dans le cadre de sa coopération avec *Swiss Baltic Net* de la *Fondation Gebert-Rüf* et en collaboration avec la *Fondation suisse d'études*, l'Institut a été sollicité cette année pour diriger une académie d'été en Lituanie et en Lettonie sur le thème *EU-Politik von Kleinstaaten als Herausforderung*. La direction scientifique de ce cours destiné à des étudiants suisses, a été assurée par Mme Nicole Mathé, collaboratrice scientifique à l'Institut, du 6 au 15 août.
- 1.3 Du 19 septembre au 2 octobre, M. Josef Skala, collaborateur scientifique à l'Institut, a entrepris une tournée en Bosnie-Herzégovine, Serbie et Monténégro ainsi qu'en Macédoine. Ses visites aux principales facultés de droit des pays cités lui ont permis d'établir de nouveaux contacts, de rassembler de nombreux ouvrages mettant à jour les collections de l'Institut et de renouer plus particulièrement les liens avec l'*Institut de droit comparé de Belgrade*.

2. RELATIONS AVEC D'AUTRES PAYS

- 2.1 Une délégation de l'*Université chinoise de politique et de droit* (Pékin) a été reçue à l'Institut le 4 février.
- 2.2 Les 20 et 21 mai se sont déroulées les *Journées turco-suisse*s à l'*Université de Galatasaray*, organisées par cette dernière en collaboration avec le *Barreau d'Istanbul* ainsi qu'avec l'Institut suisse de droit comparé ; celui-ci y était représenté par M. Pierre Widmer, ancien directeur de l'Institut, en hommage duquel cette manifestation a été dédiée.
- 2.3 Le 25 mai, par l'entremise de Me Roland Niklaus, notaire à Oron-la-Ville, l'Institut a reçu la visite de notaires de la République populaire de Chine, parmi lesquels le président

des notaires de Shanghai et le vice-président des notaires de Chine.

- 2.4** Le 24 septembre, une délégation de magistrats chinois du *Tribunal supérieur du Jiangsu*, à Nankin, a rendu visite à l'Institut, accompagnée de membres du *Tribunal administratif* et du *Tribunal cantonal vaudois*.
- 2.5** Entre le 20 et le 26 octobre Mme Eleanor Cashin-Ritaine, cheffe de la division scientifique, s'est rendue aux Etats-Unis afin d'assister à la réunion annuelle de la Société américaine de droit comparé (*American Society of Comparative Law*) à Ann Arbor (Michigan). Elle a pu y présenter devant l'assemblée plénière, composée de représentants de la plupart des universités américaines, les activités de l'Institut. Elle a prolongé son séjour à Washington où elle a visité et tenu des conférences de présentation de l'Institut à la section juridique de la *Library of Congress*, à *Georgetown University Law School* et à la Société américaine de droit international (*American Society of International Law*). Ce séjour a permis de raviver les contacts avec des institutions parentes ayant des préoccupations similaires, dans la perspective de la mise en place d'un réseau d'entraide scientifique.

3. RELATIONS AVEC LES FACULTÉS DE DROIT SUISSSES

- 3.1** M. Heinrich Koller, président du Conseil, M. Bertil Cottier, directeur *a.i.* et Mme Eleanor Cashin-Ritaine, cheffe de la division scientifique, ont participé le 4 juin à la *Journée des Facultés de droit suisses*. Les participants ont été rendus attentifs aux difficultés politiques et économiques que traverse l'Institut. Les Facultés de droit, qui avaient autrefois pris l'initiative de la création de l'Institut, ont adressé aux plus hautes autorités politiques du pays un message sans équivoque de soutien à l'Institut, réaffirmant plus que jamais la nécessité d'un établissement voué à la connaissance du droit étranger à l'heure de globalité.
- 3.2** L'Institut a été admis comme membre associé de la *Conférence universitaire de la Suisse occidentale*. Il a ainsi la possibilité de participer pleinement aux séminaires de troisième cycle de droit et à la surveillance de la gestion du *Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale* (RERO).
- 3.3** Comme chaque année, plusieurs groupes d'étudiants en droit ont visité l'Institut et sa bibliothèque :
- le 3 mars, des étudiants de l'*Université de Fribourg* et des étudiants de l'*Université de Galatasaray*

- (Istanbul) accompagnés par M. Pierre Tercier, professeur à l'*Université de Fribourg*,
- le 10 mars, des étudiants du *DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation* de l'*Université de Lausanne*,
 - le 24 mai, les étudiants de M. Thomas Probst, professeur à l'*Université de Neuchâtel*,
 - le 21 juin, les étudiants de M. Peter Forstmoser, professeur à l'*Université de Zurich*,
 - le 26 octobre, les étudiants de M. Andreas Heinemann, professeur de droit allemand à l'*Université de Lausanne*,
 - le 3 novembre, les étudiants du *post-grade de droit européen* de l'*Université de Lausanne*,
 - les 18 et 19 novembre, les étudiants de Mme Karen Jeanneret-Druckman, collaboratrice scientifique à l'Institut suisse de droit comparé et chargée de cours pour l'enseignement du droit américain à l'*Université de Lausanne*,
 - le 13 décembre, les étudiants de Mme Jarmila Looks, sous-directrice et cheffe de la bibliothèque de l'Institut, et chargée de cours à la *Haute école de gestion (HEG de Genève)*, filière information et documentation.

4. RELATIONS AVEC DIVERSES INSTITUTIONS

- 4.1 Le 7 septembre, l'Institut a reçu la visite de représentants du *Centre international d'étude du sport (CIES)* rattaché à l'*Université de Neuchâtel*; une collaboration, voire un partenariat, entre les deux institutions permettra de conduire des recherches scientifiques, de favoriser la tenue de colloques, d'échanger des ressources entre les bibliothèques, enfin, pour l'Institut, d'accueillir des étudiants et des doctorants.
- 4.2 Le 19 mai, les procureurs du Canton de Berne ont tenu leur assemblée annuelle à l'Institut. A cette occasion, Mme Monique Jametti Greiner, membre du Conseil de l'Institut, a présenté les accords de Schengen.
- 4.3 L'Institut est devenu membre *sponsor* et correspondant de l'*American Society of Comparative Law*; à ce titre, le directeur de l'Institut a été nommé membre du Comité de rédaction de l'*American Journal of Comparative Law* et la cheffe de la division scientifique, éditrice de cette publication.

5. BOURSIERS

- **Etats-Unis** : M. Duncan Alford (Law Librarian & European Union Specialist at *Princeton University* – devenu Head of Reference at *Georgetown University Law Center*), recherches sur la réglementation internationale des banques (*Core Principles for Banking Supervision*), 2 mois ;
- **Hongrie** : Mme Mariann Arany Toth, *Data Protection and Labour Law* (thèse de doctorat), 2 mois ;
- **Chili** : M. Fernando Araya Jasma (avocat), recherches sur *L'ordre public économique et le droit de la concurrence* (thèse de doctorat), 2 mois ;
- **Italie** : M. Andrea Borroni (assistant à l'*Università degli Studi di Pavia*), *Il gioco e la scommessa in diritto comparato* (thèse de doctorat), 2 mois ;
- **Italie** : Mme Flora Di Donato, *La costruzione giudiziaria della fattispezcie concreta* (thèse de doctorat), 2 mois ;
- **Allemagne** : M. Tim Engelhardt, *Der Schutz geografischer Bezeichnungen gegen Verletzungen, im europäischen Gemeinschaftsrecht* (thèse de doctorat), 2 mois ;
- **Turquie** : Mme Pelin Isintan (assistante en droit civil, Faculté de droit de l'*Université de Galatasaray*), *Les relations précontractuelles et leur valeur juridique* (thèse de doctorat), 3 mois ;
- **République populaire de Chine** : M. Xinmiao Jiang (professeur et doyen de la Faculté de droit de *Hunan Normal University*), recherches sur *L'adoption en droit chinois et suisse*, 4 mois ;
- **Israël** : Mme Daphna Kapeliuk (chargée de cours à la Faculté de droit de l'*Université de Tel-Aviv*), *The Role of Courts in Arbitration : Israeli Law in Comparative Perspective* (thèse de doctorat), 1 mois ;
- **Kazakhstan** : Mme Zhanna Kozhamberdiyeva, *Freedom of Expression on the Internet* (thèse de doctorat), 3 mois ;
- **Lituanie** : Mme Ausra Raisytė-Daukantienė (Legal Adviser at the *Ministry of National Defence of the Republic of Lithuania*), *The International Treaties of the Republic of Lithuania concluded in 1918-1940, as a Source of Law* (thèse de doctorat), 3 mois (boursière du Swiss Baltic Net) ;
- **Russie** : Mme Natalia Trigoubovitch (Associate Professor & Head of the Law Department at *Saratov State University*), *The Application of Foreign Law*, 3 mois.

6. SÉJOURS DE RECHERCHE

L'Institut a accueilli 29 chercheurs pour des séjours de longue durée, 1 provenait de Suisse et 28 de l'étranger ; on remarque une baisse constante du nombre de visiteurs (en 2003 : 44, dont 5 de Suisse et 39 de l'étranger), sans doute pour les mêmes raisons que l'an passé : récession économique, difficultés de financement par des bourses. Par contre, on peut observer qu'un nombre croissant de visiteurs effectue des séjours plus longs, s'étendant de six mois à une année, ce qui permet de créer des relations plus approfondies avec l'Institut et ses collaborateurs et ouvre de nouveaux horizons de part et d'autre.

Enfin, on relèvera parmi ces chercheurs la présence de professeurs tels que M. Lionel Smith de l'*Université de McGill* à Montréal, ou Mme Daphne Barak-Erez de l'*Université de Tel-Aviv*, d'avocats tels que M. Aladar Sebeni, exerçant à Bucarest, Roumanie, ou encore celle d'un juge sud-coréen, M. Yeong-Han Lee.

Chercheurs de l'étranger	2004
Espagne	6
Italie	5
France	3
Israël	2
Turquie	2
Allemagne	1
Australie	1
Bulgarie	1
Canada	1
Corée du Sud	1
Hongrie	1
Portugal	1
Roumanie	1
Serbie & Monténégro	1
Sri Lanka	1

Lors de leur séjour à l'Institut, les chercheurs (aussi bien les boursiers – cf. *supra* IV, 5 que les visiteurs) ont présenté lors d'une conférence, ouverte à l'ensemble des personnes présentes à l'Institut, les résultats de leurs travaux. A ce titre, citons notamment les conférences suivantes :

- le 4 février : Conférence de M. Kostantinos Rokas, visiteur, *Lois de police communautaire* ;
- le 15 avril : Conférence de Mme Ausra Raisyte-Daukantiene, boursière, *The International Treaties of the Republic of Lithuania concluded in 1918-1940, as a Source of National Law System* ;
- le 25 mai : Conférence de M. Andrea Borroni, boursier, *Gaming and Wagering Contracts in Comparative Law* ;

- le 10 juin : Conférence de Mme Zhanna Kozhamberdiyeva, boursière, *Freedom of Expression on the Internet* ;
- le 17 juin : Présentation de M. Duncan Alford, boursier, *Basel Committee Core Principles for Effective Banking Supervision : Another Step in the Harmonization of International Banking Regulation* ;
- le 21 juin : Conférence de Mme Mariann Arany Toth, boursière, *Data Protection in Employment Relationship* ;
- le 22 juin : Conférence de M. Duncan Alford, boursier, *Introduction to United States Legal Research* ;
- le 24 juin : Présentation de M. Fernando Araya, boursier : *Quelques réflexions par rapport au contenu économique de la Constitution politique de la République du Chili* ;
- le 5 juillet : Présentation de M. Aladar Sebeni, visiteur, *A la recherche d'une sûreté réelle unique* ;
- le 26 juillet : Conférence de Mme Daphne Barak-Erez, visiteuse, *Outlawed Pigs : Law, Religion and Culture in Israel* ;
- le 12 août : Présentation de Mme Carmen Azcarraga Monzonis, visiteuse : *Le droit international privé des successions* ;
- le 15 septembre : Présentation de Mme Pelin Isintan, boursière : *Les relations précontractuelles et leur valeur juridique.*

V. CONSEIL ET COMITÉ DE L'INSTITUT

1. RÉFORME DE L'INSTITUT

L'Institut a entamé une révision en profondeur de sa mission, de son statut et de son financement. Ce processus a commencé par une analyse interne, confiée à M. Claude Graber, consultant en communication, et impliquant tout le personnel de l'Institut ; chaque collaborateur a pu ainsi exprimer sa perception et sa vision de l'Institut, et prendre conscience de la nécessité d'un nouveau chemin à prendre. Cette démarche s'est poursuivie par une identification des attentes actuelles et futures des milieux académiques et des praticiens.

- 1.1** Huit *focus sessions* se sont déroulées durant l'été, respectivement à Genève, à Saint-Gall, à Lucerne, à Neuchâtel, à Zurich, à Lausanne, à Fribourg et à Berne. Organisées à chaque fois par le membre du Conseil « vor

Ort », elles ont en tout réuni une soixantaine d'avocats, notaires, juges et professeurs d'universités. Une neuvième séance s'est déroulée avec des représentants du *Tribunal fédéral*.

Un questionnaire, destiné à orienter la discussion et axé sur trois thèmes particuliers (besoins en droit étranger, expérience avec l'Institut, mission de l'Institut) a été à chaque fois distribué au préalable aux participants. Certaines personnes qui ne pouvaient pas être présentes au jour fixé ont néanmoins pris position par écrit.

Ces rencontres ont permis de mettre en lumière l'importance attachée par les participants à l'indépendance et à la neutralité de l'Institut. En outre, la qualité de ses prestations, tant au niveau des services offerts par la bibliothèque que des avis de droit, a été largement soulignée. Cela dit, l'Institut souffre d'un déficit de visibilité et doit mieux se faire connaître ; en outre, il doit développer la consultation à distance, notamment la fourniture d'orientation rapide et sommaire sur une question de droit étranger. Enfin, d'une manière générale, les participants ont relevé que l'Institut doit continuer à avoir pour mission première de donner des consultations juridiques ; cela dit, nombre de représentants des milieux académiques ont plaidé pour une part plus importante dévolue aux activités de recherche.

- 1.2** La procédure de révision continuera en 2005 par l'adoption, par le Conseil en séance extraordinaire, d'une part des nouvelles mission et vision de l'Institut, d'autre part de formuler des variantes sur le nouveau statut de l'Institut à l'intention du chef du *Département fédéral de justice et police*. Pour accomplir les travaux préparatoires en la matière, la direction et le comité de l'Institut se sont attaché l'aide d'un expert en restructuration, M. Olivier Girardin, de *Hpartner*.

2. CONSEIL

Le *Conseil fédéral* a élu les membres suivants au Conseil de l'Institut pour la période législative 2004-2007 (cf. aussi Annexes C): M. Heinrich Koller, président, Mme Dominique Brown-Berset (nouvelle, représentante de la *Société suisse des juristes*), Mme Jacqueline Cortesi-Künzi, M. Heinz Hausheer, Mme Claire Huguenin (nouvelle, professeure à l'*Université de Zurich*), Mme Monique Jametti Greiner, Mme Susan Killias (nouvelle, secrétaire générale de l'*EPFL*), Mme Kathrin Klett, M. Alfred Koller, Mme Sabine Kulling (nouvelle, représentante de l'*Etat de Vaud*), M. Hansjörg Peter, M. Thomas Pletscher, M. Andrea Raschèr, M. Jörg Schmid, Mme Ingeborg Schwenzer, M. Paul Seger (nouveau, représentant du *Département fédéral des affaires étrangères*), M. Walter Stoffel, M. Luc Thévenoz, M. Hanspeter Tschäni

(nouveau, représentant du *Département fédéral de l'économie publique*), M. Pierre Wessner.

Le Conseil s'est réuni en séance ordinaire annuelle le 29 mars. Il a approuvé le rapport annuel de 2003, les comptes 2003 et le budget 2005.

Il a élu M. Luc Thévenoz à sa vice-présidence. Il a en outre réélu M. Walter Stoffel membre du Comité. Enfin, Mme Claire Huguenin et M. Paul Seger ont été élus nouveaux membres du Comité en remplacement respectivement de Mme Ingeborg Schwenzer et de M. Nicolas Michel.

Après avoir nommé Mme Eleanor Cashin-Ritaine, cheffe de la division scientifique et membre de la direction, le Conseil a débattu de l'avenir de l'Institut. Il a notamment adhéré à la nécessité d'entamer une réflexion substantielle sur son organisation et ses tâches.

3. COMITÉ

Le Comité s'est réuni par quatre fois : les 29 mars, 3 juin, 5 octobre et 30 novembre. Ce nombre inhabituellement élevé de séances s'explique par le processus de réforme du statut et de la mission de l'Institut qui est en cours (cf. *supra* V, 1).

Le Comité a arrêté le déroulement et le contenu des *focus sessions* entreprises auprès des divers utilisateurs des services de l'Institut. A l'automne, il a analysé le résultat de ces rencontres et a adopté un document spécifiant la mission de l'Institut.

VI. PERSONNEL

1. DIRECTION

Nommée cheffe de la division scientifique en mars, Mme Eleanor Cashin-Ritaine est entrée en fonction le 1^{er} mai. D'origine irlandaise, mais ayant fait sa scolarité en Allemagne et ses études en droit en France, Mme Cashin-Ritaine est au bénéfice d'une formation théorique étendue, d'une carrière d'enseignante et de chercheur aux *Universités de Nancy, Metz et de Saarbrücken*, et d'une expérience pratique comme avocate.

Avec l'arrivée de Mme Cashin-Ritaine, la direction de l'Institut, qui avait été réduite à deux membres après le départ à la retraite, en 2003, de M. Pierre Widmer, ancien directeur, est à nouveau au complet.

2. PERSONNEL

- 2.1 Mme Mari-Gracia Lanz, secrétaire plus spécialement rattachée à la bibliothèque, a quitté l'Institut à la fin du mois de mai.
- 2.2 Mme Maisa Abdelgadir a été engagée dès le mois de septembre comme réceptionniste de l'Institut, après avoir effectué un stage au sein de la bibliothèque de juin à août, au cours duquel elle a été initiée au catalogage (cf. *supra* II, 3).
- 2.3 Mme Béatrice Métraux, collaboratrice pour le droit français et les droits francophones d'Afrique, a quitté l'Institut en septembre.

3. STAGIAIRES

- 3.1 M. Vladimir Andrianov, juriste ukrainien, a effectué un stage du 12 janvier au 12 mai.
- 3.2 M. Alexander Putz, juriste allemand, a effectué un stage du 1^{er} juillet au 30 septembre.
- 3.3 Mme Vera Vukelic, bibliothécaire à l'*Institut de droit comparé de Belgrade* avec lequel l'Institut entretient des relations depuis de nombreuses années, a passé le mois de septembre à l'Institut et y a été accueillie pour un tour d'horizon des divers services de la bibliothèque.
- 3.4 Mme Elodie Arnaud, juriste française, a débuté un stage en octobre 2004 qui se terminera fin mars 2005 ; cette collaboration est venue renforcer l'équipe des collaborateurs scientifiques après le départ de Mme Métraux.

4. COMMISSION DU PERSONNEL

Cette année, la commission du personnel formée des mêmes membres a poursuivi ses activités (Mmes Béatrice Métraux, collaboratrice scientifique et présidente, Elena Dan Grisel, bibliothécaire et vice-présidente, Béatrice Angehrn, secrétaire et secrétaire

de la commission, Hanna Wojcik, bibliothécaire et Alfredo Santos, juriste informaticien).

Au départ de Mme Béatrice Métraux fin septembre (cf. *supra* VI, 2.1), Mme Elena Dan Grisel est devenue présidente *ad interim*. De nouvelles élections ont été organisées, afin que la Commission du personnel dans sa nouvelle composition puisse entrer en fonction au 1^{er} janvier 2005.

5. ÉGALITÉ DES CHANCES

Cette année, la déléguée à l'égalité des chances, Mme Annette Donnier-Troehler, secrétaire, a principalement collaboré aux réunions de travail du *Département fédéral de justice et police* (ci-après *DFJP*); il s'agissait d'élaborer un cahier des charges commun à l'ensemble des délégués à l'égalité du *DFJP* ainsi que de définir des objectifs en matière d'égalité des chances sur le modèle d'un plan quadriennal.

Dans ces *Forums* où chaque unité administrative présente également un compte-rendu des activités et mesures prises par les directions respectives dans le domaine de l'égalité des chances, la déléguée a notamment relevé que la Direction de l'Institut se trouve être à majorité féminine depuis l'entrée en fonction de la nouvelle cheffe de la division scientifique, Mme Eleanor Cashin-Ritaine.

VII. FINANCES ET ORGANISATION

1. FINANCES

A l'exception du crédit « personnel », la majeure partie des crédits disponibles ont été utilisés (certains postes vacants n'ont pas été repourvus de suite, d'autres ne l'ont été que partiellement). De plus, sur demande du *DFJP*, un montant de Fr. 31'000.- (crédit « informatique ») a été restitué pour contribuer au financement d'autres projets prioritaires.

Dans les recettes, il faut noter un dépassement de Fr. 55'000.-, soit 18% du montant budgété, dû au nombre élevé d'avis de droit facturés et à la vente d'autres prestations.

2. EXPLOITATION

La 2^{ème} phase des travaux d'entretien intérieurs et extérieurs des deux étages construits il y a plus de 20 ans, s'est déroulée conformément à la planification.

3. INFORMATIQUE

Parmi les principaux travaux entrepris cette année, il faut signaler :

- la mise en place de l'ensemble des logiciels de support pour le système de gestion du site web,
- le remplacement et l'installation du nouveau serveur des bases de données juridiques,
- la mise à jour des PC au niveau mémoire,
- la mise à niveau d'Office 2003 sur la moitié des PC,
- le remplacement des ordinateurs portables.

Un effort particulier a été accordé à la centralisation de l'anti-virus permettant, sécurité oblige, de parer au mieux aux attaques de virus ; celles-ci mobilisent en effet une grande partie des forces du service informatique.

Un nombre inhabituellement élevé de pannes est à relever, tant au niveau des serveurs, des ordinateurs que des imprimantes. Cette augmentation peut être attribuée à l'accroissement de durée de service des appareils (conformément aux directives du *DFJP*).

ANNEXES

- A. *Statistiques des avis de droit 2004***

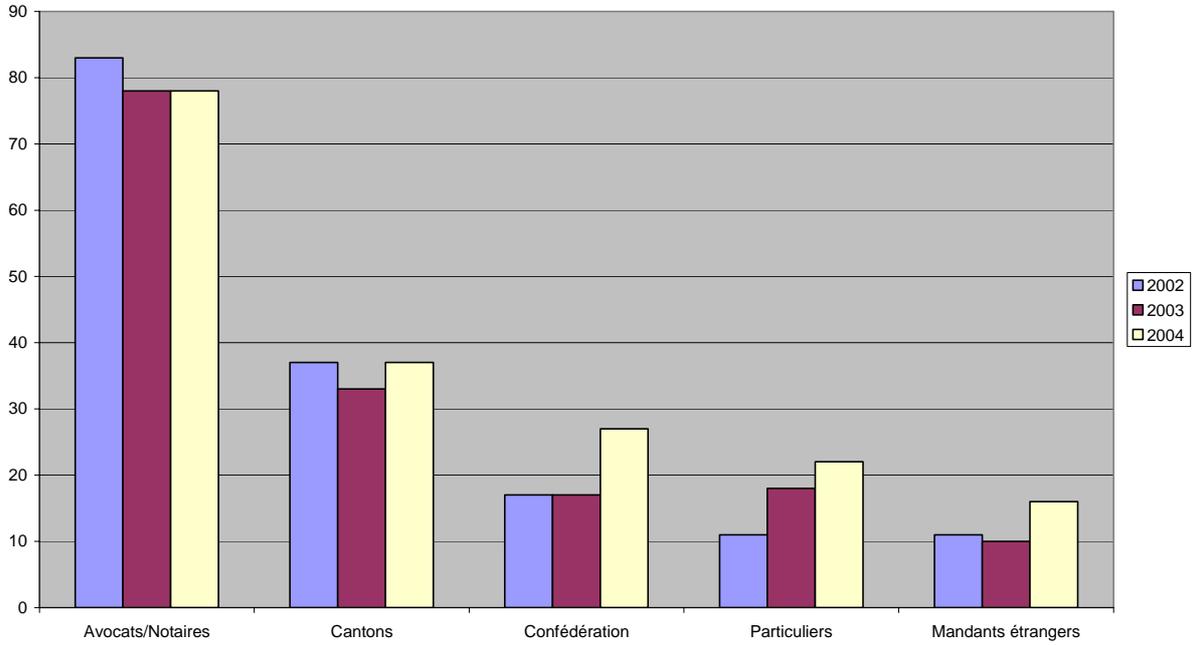
- B. *Activités, publications et enseignements des collaborateurs de l'Institut en 2004***

- C. *Membres du Conseil 2004 à 2007***

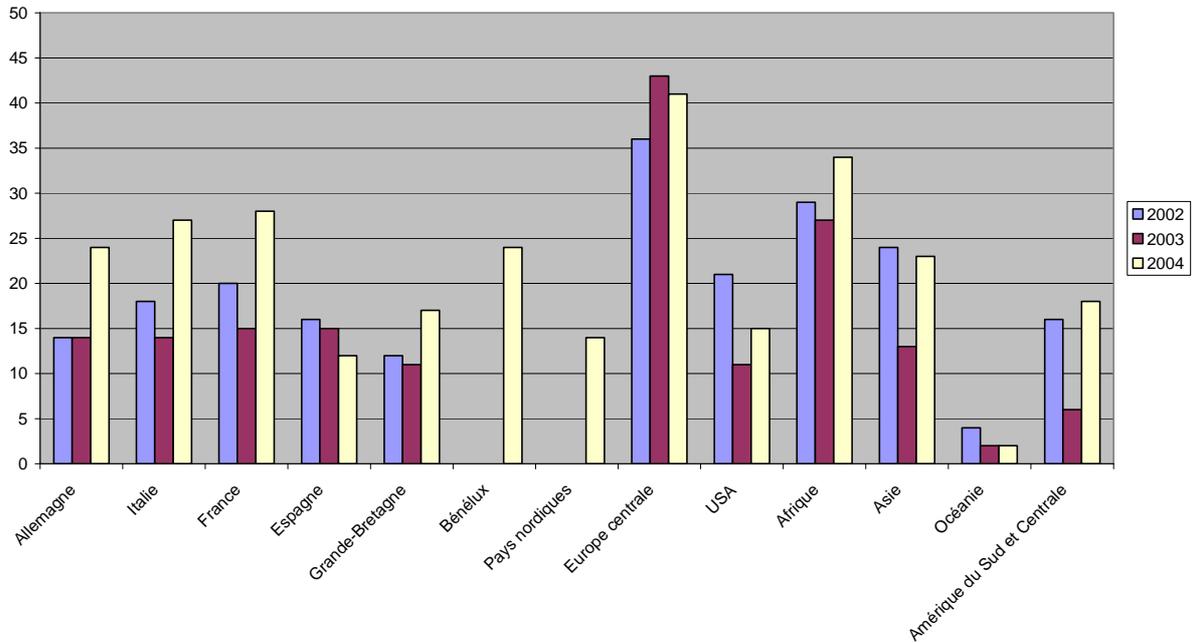
- D. *Liste du personnel de l'Institut***

A. STATISTIQUES DES AVIS DE DROIT 2004

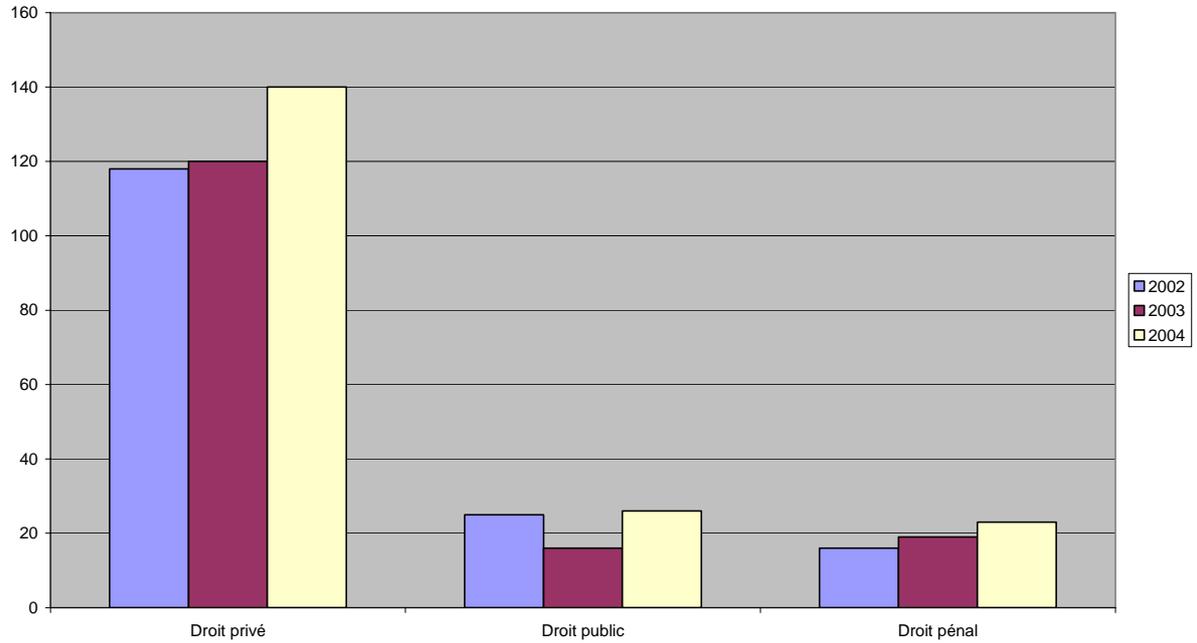
MANDANTS



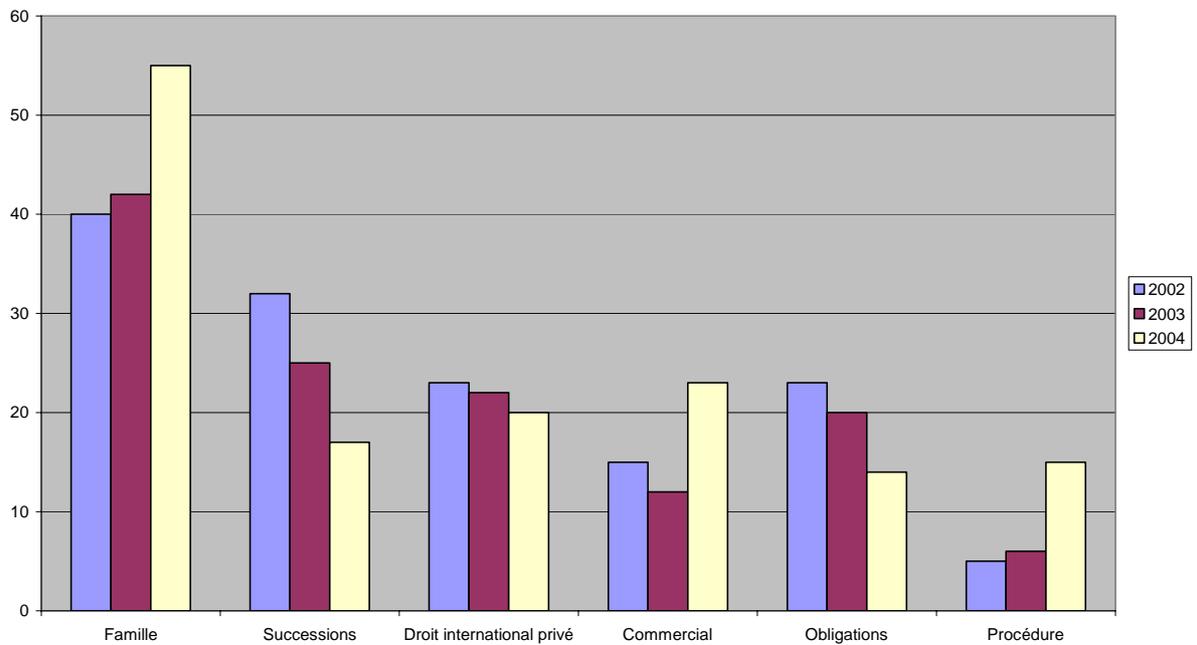
Pays les plus demandés



Domaines juridiques



Matières du droit privé



B. ACTIVITÉS, PUBLICATIONS ET ENSEIGNEMENTS DES COLLABORATEURS DE L'INSTITUT EN 2004

I. CONFÉRENCES, CONGRÈS, ETC.

a) Membres de la direction :

M. B. Cottier :

- a été nommé Président de la Commission restreinte de médiation dans le cadre de la *Loi sur l'information* du canton de Vaud (Lausanne, 18 février),
- a présenté une conférence sur *Les aspects juridiques de la communication de crise* dans le cadre d'un colloque organisé par la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne (Lausanne, 23 mars),
- a fait un exposé sur la protection des données dans le cadre de la journée *Internet au lieu de travail* organisée par le CEDIDAC (Lausanne, 12 mai),
- a co-organisé la sixième journée d'étude *Tecnologia e Diritto* consacrée à l'entreprise digitale (Bellinzona, 25 mai),
- a présidé une table ronde sur la discrimination en Suisse, organisée par la *Commission européenne contre le racisme et la tolérance* (Conseil de l'Europe) (Berne, 15 juin),
- a été nommé directeur du DEA en droit, sécurité et criminalité des nouvelles technologies (Universités de Lausanne et Genève, 1^{er} septembre),
- a présenté *L'Etat de la jurisprudence en droit européen* à la *Journée du droit de la communication* (Fribourg, 12 octobre),
- a donné une conférence sur *Fighting Illicit Contents on the Internet with Reference to Digital Paradises* (Lugano, Franklin College, 8 novembre),
- a fait un exposé sur *Media Attention and Privacy* dans le cadre de l'*International Master in Management, Law and Humanities of Sport* (Leicester University, 2 décembre).

Mme J. Looks :

- a été élue 2nd *Vice President* et a participé aux réunions du *Board of Directors* ainsi qu'au Congrès annuel de l'*International Association of Law Libraries* (IALL) (Helsinki, 14 - 21 août),
- a co-organisé la manifestation *L'individu face aux nouvelles technologies* organisé par l'Institut suisse de droit comparé (10 - 11 novembre).

Mme E. Cashin-Ritainé :

- a représenté l'Institut à Paris à la réunion scientifique préparatoire du *Congrès International de droit comparé* qui se tiendra à Utrecht en 2006 (Paris, 14 mai),
- a présenté avec Mme Eva Lein, devant la *Commission des experts du Conseil de l'Europe*, une étude comparative sur les pratiques d'octroi de visa des pays membres du *Conseil de l'Europe* (Strasbourg, 27 - 28 septembre),
- a donné une communication relative à *L'influence américaine sur le droit international privé suisse et européen – Exemples choisis d'une influence interactive* lors du colloque *L'américanisation du droit suisse et européen* organisé par le 3^e cycle romand de droit (Romainmôtier, 6 - 8 octobre),
- s'est rendue aux Etats-Unis afin d'assister à la réunion annuelle de la Société américaine de droit comparé (*American Society of Comparative Law*). Elle a pu y présenter devant l'assemblée plénière, composée de représentants de la plupart des universités américaines, les activités de l'Institut (Ann Arbor, Michigan, 20-26 octobre). Elle a prolongé son séjour à Washington où elle a visité et tenu des conférences de présentation de l'Institut à la section juridique de la *Library of*

Congress, à *Georgetown University Law School* et à la Société américaine de droit international (*American Society of International Law*),

- a co-organisé la manifestation et rédigé le rapport final du colloque *L'individu face aux nouvelles technologies* organisé par l'Institut suisse de droit comparé (10 – 11 novembre).

b) Collaborateurs :

M. S. Aldeeb :

- a donné une conférence dans le cadre du master en droits de l'enfant: *Le droit à l'auto-détermination de son intégrité sexuelle à travers les trois grandes religions monothéistes* (Fribourg, 13 février),
- a donné une conférence intitulée: *Comparazione tra concetto musulmano e concetto occidentale della legge e il suo impatto sulle minoranze in Occidente e nei paesi musulmani* (Scuola Superiore S. Anna di Pisa, Pise, 24 février et à la Faculté de droit de Siena, Sienne, 25 février),
- a donné une conférence intitulée: *Circoncisione maschile e femminile dagli ebrei, cristiani e musulmani: dibattito religioso, medico, sociale e giuridico* (Scuola Superiore S. Anna di Pisa, Pise et à la Faculté de droit de Siena, Sienne, 25 février),
- a donné deux conférences à la Faculté de droit de Siena, d'une part: *Comparazione tra concetto musulmano e concetto occidentale della legge e il suo impatto sulle minoranze in Occidente e nei paesi musulmani* et d'autre part: *L'arte figurativo nel diritto ebraico, cristiano e musulmano* (Sienne, 25 février),
- a effectué un voyage en Égypte, Libye, Tunisie, Algérie et Maroc pour y acheter des livres et nouer des contacts avec les Facultés de droit et les centres de recherches (24 avril – 31 mai),
- a donné une conférence sur *Le mariage mixte* au personnel de l'Ambassade de Suisse à Rabat (25 mai),
- a donné une conférence intitulée: *Le critère de l'appartenance religieuse dans le Code marocain de la famille et son impact en Occident* dans le cadre du colloque international sur *Migrations, Code de la famille et transmission de la nationalité*, organisé par le Ministère marocain des droits de l'homme (Centre des droits des migrants) (Rabat, 27 – 28 mai),
- a donné une conférence pour l'Union des Athées, Paris: *Circoncision masculine et féminine: le mythe de la différence* (Paris, 30 mai),
- a rencontré la *Commission de la politique de sécurité* du *Conseil des États*, sur les musulmans en Suisse (Lucerne, 2 juillet),
- a donné une conférence intitulée *La séparation entre l'État et la religion au Proche-Orient et la question des minorités religieuses*, dans le cadre du colloque sur *L'Etat et la religion*, organisé par l'Institut du monde arabe de Paris et CEDROMA, Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth (Paris, 15 – 16 novembre),
- a donné deux conférences intitulées d'une part: *Le droit de la famille et des successions des musulmans en Occident: cas de la Suisse* et d'autre part *Droit arabe de la famille et des successions*, dans le cadre du colloque organisé par le Centre Peirone, Turin, sur *La questione femminile nell'islàm: fra tradizione e rinnovamento* (Turin, 22 novembre),
- a donné une conférence intitulée *Confronto tra diritto occidentale e diritto musulmano* à la Faculté de droit de Turin (23 novembre),
- a donné une conférence sur *La circoncision masculine et féminine en Égypte: débat religieux, médical, social et juridique* lors d'un colloque à l'Université libre de Bruxelles (18 décembre).

Mme I. Eriksson Haider :

- a participé à un cours *Europe on the Internet*, organisé par l'Institut européen d'administration publique (Maastricht, 5 – 6 avril),
- a participé au 18^{ème} *VTLS European Users' Group Meeting* (Berne, 15 – 17 septembre).

Mme K. Jeanneret-Druckman :

- a donné une conférence intitulée *Legislation on Internet Gaming: Coordination between Diverse Regulatory Environments* dans le cadre du *Seminar on the Internet, Interactive Gaming and Sports Betting* de la *World Lottery Association (WLA)* (Hong Kong, 9 mai),
- a présidé pendant une journée et donné une conférence sur *La compatibilité des plans d'intéressements anglo-saxons avec le droit suisse*, dans le cadre du séminaire du 3^{ème} cycle du droit romand (Romainmôtier, 7 – 9 octobre).

Mme S. Geeroms :

- a préparé une conférence sur *La loi belge du 13 février 2003 et le droit international privé*, en collaboration avec M. Gian Paolo Romano, dans le cadre de la Journée de droit international privé organisé par l'Institut suisse de droit comparé (Lausanne, 5 mars).

Mme E. Lein :

- a présenté, avec Mme E. Cashin-Ritaine, une étude comparative intitulée *Etude des pratiques d'octroi de visa des pays membres du Conseil de l'Europe*, rédigée par l'ensemble des collaborateurs scientifiques de l'Institut suisse de droit comparé et comprenant les 46 pays membres du Conseil de l'Europe et a assisté en tant que consultante aux trois séances du groupe de travail sur la liberté de circulation des personnes entre les pays membres du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 27 – 28 septembre ; 4 – 5 & 22 – 23 novembre).

Mme N. Mathé :

- a été chargée de la direction scientifique de l'Académie d'été – voyage dans les Pays Baltes *Die EU-Politik von Kleinstaaten als Herausforderung*, organisé par la Fondation suisse d'études, en collaboration avec *Swiss Baltic Net* de la Fondation Gebert-Rüf (Lituanie et Lettonie, 6 – 15 août),
- a participé à la journée *EU-Erweiterung: Chancen und Risiken*, Forum Ost-West (Berne, 4 mai),
- a participé au *Eastern European Day: The New Neighbours of the European Union – Prospects and Risks* (Université de Fribourg, 3 – 4 juin).

M. G.P. Romano :

- a donné une conférence sur *La loi belge du 13 février 2003 et le droit international privé*, en collaboration avec Mme Sofie Geeroms, dans le cadre de la Journée de droit international privé organisée par l'Institut suisse de droit comparé (Lausanne, 5 mars).

M. H. von Senger :

- a donné une conférence sur *Positionen der BR Deutschland und der VR China in der UNO-Menschenrechtskommission*, dans le cadre du *Deutsch-chinesisches Kolloquium, Globalisierung, Ökonomie und Menschenrechte*, Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Strafrecht (Freiburg i.Br., 30 janvier),
- a accueilli une délégation de l'Université chinoise de politique et de droit à l'Institut suisse de droit comparé (4 février),
- a donné une conférence sur *Das Rechtssystem der Volksrepublik China dans le cadre de Insight China 2004: Preparatory Seminar*, Fachhochschule Solothurn Nordwestschweiz (Soleure, 7 avril),
- a participé, sous la direction du Professeur Thomas Fleiner, Institut du fédéralisme, Université de Fribourg, à un voyage d'étude en Chine comme membre d'une délégation officielle de juristes suisses invitée par le Ministère de Justice de la République populaire de Chine (Beijing, Région Autonome de Xinjiang, Chengdu, Guiyang, Zunyi, Guangdong, 20 septembre – 2 octobre),
- a participé à la 6^{ème} session de travail concernant *Repräsentative deutsche Rechtsliteratur der Gegenwart*, organisé par *Chinesisch-Deutsches Institut für Rechtswissenschaft de Zhongguo Zheng-Fa Daxue* (Université chinoise de la science politique et juridique) (Beijing, 6 – 7 octobre),

- a participé à un colloque sino-allemand-japonais sur *Falü Quanqiuhua yu Gongtongfa Faxian (The Globalization of Law and the Finding of Jus Commune)* et y a donné une conférence sur *Zai Lianhuguo Renquan Weiyuanhui shang Deguo he Zhonghua Renmin Gongheguo dui Renquan wenti de Lichang (Positionen Deutschlands und der VR China in der UNO-Menschenrechtskommission)* (9 octobre),
- a participé à *Zhongguo yu Yiselie Falü Wenhua Guoji Xueshu Yantaohui (The International Academic Conference on Legal Cultures of both China and Israël)* et y a donné une conférence sur *Falü Yizhi de Moxing (Patterns of Legal Transplantation)* (Beijing, 10 octobre),
- a donné une conférence sur *Die Volksrepublik China und die Menschenrechte, dans le cadre de Ringvorlesung: Identitätspolitik und Interkulturalität in Asien*, Albert-Ludwigs-Universität (Freiburg i.Br., 26 novembre).

M. J. Skala :

- a effectué un voyage en Bosnie-Herzégovine, Serbie et Monténégro, et Macédoine pour y acheter des livres et nouer des contacts avec les Facultés de droit et les centres de recherches (19 septembre - 2 octobre).

II. PUBLICATIONS

a) Membres de la direction:

M. B. Cottier :

- *La protection des données* in: Internet au lieu de travail, Publication CEDIDAC, no 60, Lausanne 2004, p. 83ss.
- *Postscript: From Internet gaming law to Cyberspace Law* in: *Cross-Border Gambling on the Internet*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 47, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 407-414.
- *Droit réponse en ligne: quo vadis* in: *Medialex* 2004, p. 203ss (en collaboration avec Virginie Aguet).
- *Justice et médias* in: *Justice et droits de l'Homme*, actes du congrès annuel de l'Institut international de droit d'expression et d'inspiration française 2003, Paris 2004, p. 393ss.
- *Recension: Rolf Weber: Towards a Legal Framework for the Information Society* in: *Medialex* 2004, p. 113s.

Mme E. Cashin-Ritaine :

- a rédigé le rapport national français en langue anglaise: *Transfer of Ownership of Movable Property in France* dans la perspective d'une harmonisation européenne. Projet piloté par les Universités de Salzburg et de Graz (Autriche) et par le Osnabrücker Study Group on a European Civil Code (v. Bar).

b) Collaborateurs :

M. S. Aldeeb :

- *Les droits de l'homme dans le monde arabe* in: *Panoramiques*, no 66, 2004, pp. 48-59.
- *Après l'attentat du 11 septembre, le droit musulman* in: *Panoramiques*, no 66, 2004, pp. 122-125.
- *Le secret entre droit et religion: La dissimulation (taqiyyah) chez les chi'ites et les druzes* in: *Les secrets et le droit*, Enseignement de 3ème cycle de droit, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 27-60.
- *Le mur idéologique* in: *Panoramiques*, no 67, 2004, pp. 142-153.

- *Circoncision masculine et féminine: le mythe de la différence* in: *Tribune des athées*, no 119, 34^{ème} année, juin 2004, pp. 47-66.
- *Musulmans en Occident à l'heure de vérité* in: *Panoramiques*, no 68, 2004, pp. 100-109.
- *Limites du sport en droit musulman et arabe* in *Confluences Méditerranée*, no 50, été 2004, pp. 93-112.
- *L'art figuratif en droit juif, chrétien et musulman* in: *Liberté de l'art et indépendance de l'artiste*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 50, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 113-151.

M. A. Aronovitz :

- *Administrative Requirements to Run a Virtual Casino: the place and dimensions of e-licensing* in: *Cross Border Gambling on the Internet*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 47, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 31-98.

Mme S. Geeroms :

- *Cross-Border Gambling on the Internet under the WTO/GATS and EC Rules Compared: A Justified Restriction on the Freedom to Provide Services ?* in: *Cross-Border Gambling on the Internet*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 47, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 145-179.
- *Foreign Law in Civil Litigation: a Comparative and Functional Analysis*, thèse de doctorat publiée dans la collection *Oxford Private International Law Series*, Oxford: OUP, 2004.

Mme K. Jeanneret-Druckman :

- *Taxation of E-Gaming: A Brave New World ?* in: *Cross-Border Gambling on the Internet*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 47, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 351-372.

Mme N. Mathé :

- *Softlaw and Alternative Dispute Resolution* in: *Cross-Border Gambling on the Internet*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 47, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 221-243.
- *Gleichstellung zwischen Frauen und Männern* in: *Annuaire suisse de droit européen 2003*, publ. en 2004, pp. 127-145.

Mme B. Métraux :

- *Introduction to Cross-Border Gambling on the Internet*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 47, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 17-29.

M. G.P. Romano :

- a participé aux travaux d'édition du volume V (2003) du *Yearbook of Private International Law* en qualité d'éditeur scientifique adjoint.
- *Le principe de proximité chez Paul Lagarde* (avec M. T. Ballarino) in: *Mélanges en l'honneur de P. Lagarde*, Paris, 2004, p. 1ss.

M. H. von Senger :

- *Länderteil Volksrepublik China* in: Ferid/Firsching/Dörner/Hausmann: *Internationales Erbrecht*, 55. Ergänzungslieferung, München: Verlag C.H. Beck, 2004.
- *Positionen der BR Deutschland und der VR China in der UNO-Menschenrechtskommission 2003. In Verbindung mit einigen Fragen zur Schweizer Menschenrechtspolitik* in: *Zeitschrift für Schweizerisches Recht/Revue de droit suisse*, Bâle, Neue Folge, Band 123, No. 2, 2004, pp. 277-289.
- *US-europäischer Rechtsimperialismus bzw. Rechtshegemonismus aus chinesischer Sicht* in: *Impérialisme et chauvinisme juridiques: Rapports présentés au colloque à l'occasion du*

20^{ème} anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Lausanne, 3-4 octobre 2002, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol.48, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 25-37,

- *Butong fazhi wenming de duihua: Zai „Fazhi Yu 21 Shiji“ Guoji Xueshu Yantaohui bimou shi shang de fayan (Dialog zwischen unterschiedlichen Rechtszivilisationen: Abschlussansprache auf dem internationalen akademischen Symposium „Rechtsstaat und 21. Jahrhundert“)* in: Xia Yong; Li Lin, Lidija Bastid-Fleiner (Hg.): *Fazhi Yu 21 Shiji (The Rule of Law and the 21st Century)*, Buchreihe "Zhongguo Fazhi Luntan (China Forum on the Rule of Law), Shehui Kexue Wenxian Chubanshe, Beijing 2004, pp. 295-296 (chinois), 680-682 (anglais).

M. J. Skala :

- *Money Laundering and Internet Gambling: A Suspicious Affinity ?* in: *Cross-Border Gambling on the Internet*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 47, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 307-348.

M. M. Sychold :

- *Player Protection: Addressing the Needs of Problem Gamblers and Prudent Players* in: *Cross-Border Gambling on the Internet*, Publications de l'Institut suisse de droit comparé, vol. 47, Zurich: Schulthess, 2004, pp. 249-303.

III. ENSEIGNEMENTS

a) Membres de la direction :

M. B. Cottier :

- *Elementi di diritto*, Faculté des sciences de la communication, Université de la Suisse italienne (semestre d'été),
- *Droit comparé*, Facultés de droit des Universités de Lausanne et de Savoie (semestre d'été),
- *Droit de l'audiovisuel et du multimédia*, Facultés de droit des Universités de Genève et Lausanne (semestre d'été),
- *Law of Financial Communication*, Faculté des sciences de la communication, Université de la Suisse italienne (semestre d'hiver),
- *Temi scelti di diritto costituzionale et amministrativo*, Faculté des sciences de la communication, Université de la Suisse italienne (semestre d'hiver).

Mme. J. Looks :

- Cours sur le *droit d'auteur* dans le cadre de la Formation continue organisée par l'Université de Fribourg (Certificat en gestion de documentation et bibliothèque),
- Cours de droit à la Haute école de gestion (HEG de Genève), filière information et documentation (semestres d'hiver et d'été).

Mme E. Cashin-Ritaine :

- maître de conférences à l'Université de Metz (septembre 2003 – Juin 2004), Chargée des cours magistraux: de *droit des biens* (1^{ère} année DEUG Droit – 2^e semestre), de *droit des obligations* (2^{ème} année DEUG Droit 1^e et 2^e semestre), de *droit de la consommation et de la concurrence* (Maîtrise Droit, 1^e semestre), de *droit des affaires comparé* (Maîtrise Droit, 2^e semestre),
- chargée de conférences en DEA de droit comparé à la Faculté de Droit de Nancy (février-mars 2004): *droit allemand, droit international et droit comparé*,
- chargée de cours en *droit des affaires* au Centre Juridique franco-allemand de l'Université de la Sarre (R.F.A.) (2^{ème} année DEUG Droit 1^e semestre).

b) Collaborateurs :**M. A. Aronovitz :**

- a donné un cours à la Faculté de droit de l'Université de Tel-Aviv intitulé *Protecting International Investments from State Intervention* (Tel-Aviv, 15 décembre 2004 – 14 janvier 2005).

Mme I. Eriksson Haider :

- a donné un cours sur la recherche de la documentation officielle en ligne de l'Union européenne (DEA en droit européen et en droit international économique), Facultés de droit des Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel (Lausanne, 23 novembre).

Mme K. Jeanneret-Druckman :

- chargée de cours à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne pour le cours *Introduction au droit américain* (semestres d'hiver et d'été),
- a donné un séminaire bloc sur *Les plans d'intéressements* dans le cadre du programme postgrade du *Masters in Business Law* des Facultés de droit des Universités de Genève et de Lausanne, avec le Professeur R. Wyler ainsi que M^e N. Merlino et M^e J.-L. Chenux (Genève, 29 novembre).

Mme N. Mathé :

- a donné un cours en droit européen à la Faculté de droit de l'Université de Vienne: *Gleichberechtigung zwischen Frauen und Männern im Recht der Europäischen Union* (semestres d'hiver et d'été).

M. H. von Senger :

- a donné un séminaire sur *Die Volksrepublik China und die Menschenrechte*, Faculté de philosophie, Université de Fribourg en Brisgau (semestre d'hiver),
- a donné un cours sur *Einführung in die Rechtsinstitutionen der Volksrepublik China II*, à l'Université de Zürich (semestre d'été),
- a donné un cours sur *Rechtsstrategemkunde I*, à l'Université de Zurich, Faculté de philosophie/ Faculté de droit (semestre d'hiver).

M. J. Skala :

- a donné un cours sur les *Human Rights*, Law Faculty, University of West Bohemia, Pilsen, République tchèque (semestre d'été 2004).

MEMBRES DU CONSEIL 2004 À 2007

* Membres du Comité

BROWN-BERSET Dominique, Avocate, Etude Lalive et Associés, 1211 Genève 12

CORTESI-KÜNZI Jacqueline, Sektionschefin Rechtsdienst II, Eidg. Finanzverwaltung, 3003 Berne

HAUSHEER Heinz, Professor, Rechtsanwalt c/o Fischer und Kugelberger, 3000 Bern 7

HUGUENIN Claire*, Professorin, Privat-, Wirtschafts- und Europarecht, Universität Zürich, 8032 Zürich

JAMETTI GREINER Monique, Vice-directrice, Office fédéral de la justice, 3003 Berne

KILLIAS Susan, Secrétaire générale, EPFL, 1015 Lausanne

KLETT Kathrin, Bundesrichterin, Bundesgericht, 1000 Lausanne 14

KOLLER Alfred, Professor Universität St. Gallen, Rechtswissenschaftl. Abteilung, 9000 St. Gallen

KOLLER Heinrich*, Président du Conseil ISDC, Directeur de l'Office fédéral de la justice, 3003 Berne

KULLING Sabine, Conseillère juridique, Etat de Vaud, DIRE, Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 1014 Lausanne

PETER Hansjörg, Professeur, Université de Lausanne, 1015 Lausanne

PLETSCHER Thomas, Mitglied der Geschäftsleitung, economiesuisse, 8032 Zürich

RASCHÈR Andrea F. G., Leiter Recht und Internationales, Bundesamt für Kultur, 3003 Bern

SCHMID Jörg, Professor Universität Luzern, Rechtswissenschaftliche Fakultät, 6003 Luzern

SCHWENZER Ingeborg, Professorin Universität Basel, Institut für Rechtswissenschaft, 4056 Basel

SEGER Paul*, Directeur, Direction du droit international public, 3003 Berne

STOFFEL Walter*, Professeur Université Fribourg, Faculté de droit, 1700 Fribourg

THEVENOZ Luc*, Professeur Université de Genève, Directeur du Centre de droit bancaire et financier, 1211 Genève 4

TSCHÄNI Hanspeter, Ressortleiter Internationales und europäisches Wirtschaftsrecht, Eidg. Volkswirtschaftsdepartement, 3003 Bern

WESSNER Pierre, Professeur Université de Neuchâtel, Faculté de droit, 2000 Neuchâtel

LISTE DU PERSONNEL DE L'INSTITUT (ÉTAT AU 31.12.04)

Direction

Cottier Bertil, *directeur ad interim*

Looks Jarka, *sous-directrice et cheffe de la bibliothèque*

Cashin-Ritaine Eleanor, *cheffe de la division scientifique (depuis mai)*

Division scientifique

Aldeeb Sami / *droits musulman & arabe*

Aronovitz Alberto / *droits ibériques & droit israélien*

Geeroms Sofie / *droits belge & néerlandais et droit international privé*

Jeanneret-Druckman Karen / *droits américains & des pays de Common Law*

Lein Eva / *droit allemand & droit européen*

Mathé Nicole / *droits germanophones & droit européen*

Métraux Béatrice / *droits francophones (jusqu'à fin septembre)*

Romano Gian Paolo / *droit italien & droit international privé*

Skala Josef / *droits d'Europe centrale & orientale*

Sychold Martin / *droits anglophones & des pays de Common Law*

Bibliothèque

Burkhard Eveline, *bibliothécaire*

Christiansen Caroline, *bibliothécaire responsable du service des périodiques*

Dan Grisel Elena, *bibliothécaire*

Diallo-Haldimann Maywenn, *bibliothécaire*

Eriksson Inger, *bibliothécaire responsable du Centre de documentation européenne*

Gilibert Françoise, *bibliothécaire responsable du service des acquisitions*

Gues Turid, *bibliothécaire*

Saieb Sadri, *bibliothécaire*

Santos Alfredo, *juriste*

Schmutz Hubert, *bibliothécaire*

Tang Weiling, *bibliothécaire*

Vivien Souad, *bibliothécaire*

Wojcik Hanna, *bibliothécaire responsable du service du catalogage*

Communication

Serkis Christiane, *adjoite à la communication*

Réception

Abdelgadir Maisa, *réceptionniste (dès septembre)*

Administration

Chapuis François, *responsable finances & ressources humaines*

Koch Ulrich, *spécialiste finances*

Risse Catherine, *secrétaire*

Secrétariat

Angehrn Beatrice, *secrétaire*

Donnier Annette, *secrétaire*

Lanz Mari-Gracia, *secrétaire (jusqu'à fin mai)*

Informatique

Do-Spitteler Martine, *responsable informatique & secrétaire*

Rey Dominique, *assistant en informatique*

Atelier reliure / Exploitation

Bossy Jean-Marc, *responsable technique*

Genoud Christophe, *spécialiste technique*